

# Un pas en avant mais pas d'apaisement

**La future assurance autonomie inquiète certains employeurs et une partie des syndicats. Alda Greoli a écouté. Et proposé...**

• **Pascale SERRET**

**U**ne partie du secteur des aides familiales se plaint d'un manque criant de concertation sur l'assurance autonomie en Wallonie (nos éditions de mardi). Alda Greoli, la ministre cdH en charge du dossier, a néanmoins passé plusieurs heures à entendre les inquiétudes et les mises en garde des uns et des autres.

Apaisement ? Mettons que ceux qui étaient inquiets et énervés restent inquiets et énervés.

L'assurance autonomie, c'est ce projet qui doit garantir à tous les

Wallons un service d'aide à domicile en cas de situation de dépendance momentanée ou durable, contre une cotisation obligatoire, annuelle de 50 € (25 € pour les faibles revenus) pour chaque Wallon dès 26 ans. Pour bénéficier de cette assurance, il faut passer le cap d'une l'échelle d'évaluation de la dépendance, le BelRAI Screener.

## Une évaluation à revoir

Selon une partie du secteur privé des services d'aide à domicile (la Fedom et la FCSD, deux tiers du secteur privé), de 30 à 40 % des personnes qui ont besoin d'une aide plus sociale que sanitaire ne seraient pas retenues, parce que le BelRAI est mal calibré.

« La ministre a admis que l'échelle ne pouvait pas mesurer toutes les formes de dépendance sociale », résume Deborah Dewulf, directrice adjointe de la FCSD. Alda Greoli propose donc un groupe de travail pour tenter d'adapter l'outil et mieux intégrer les familles précaires.

Chouette ? Les deux fédérations

restent sceptiques. « Le modèle semble tellement cadenassé que je ne vois pas bien comment l'outil pourra être adapté », réagit Didier Dubois, président de la Fedom.

« On reste favorable au concept d'assurance autonomie. Mais ce n'est pas ça qu'on demandait. Nous, on voulait plus de moyens. Et on fait quoi avec ceux qui resteront quand même sur le carreau après l'évaluation ? Elle ne répond pas à la question... » insiste Didier Dubois.

Alda Greoli garantit pourtant que personne ne sera oublié : elle a prévu à cet effet un droit de tirage de 10 % sur le budget. Mais là encore, les employeurs n'ont pas

la même vision. « La ministre évoque 5 à 10 % de bénéficiaires socialement précaires alors que notre évaluation sur le terrain tourne autour de 30 à 40 % », répètent Deborah Dewulf et Didier Dubois.

Bon à savoir : la Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile (FASD, un tiers du secteur privé) soutient plutôt le projet. Prochaine rencontre le 7 mai. ■

## Rassurante, l'assurance ?

**A**près les employeurs hier matin, ce sont les syndicats qui se sont assis face à la ministre dans l'après-midi. À la CNE, Patricia Piette qualifie la rencontre de positive, « sur l'avenir du métier, les contrats de travail, les familles

précaires, le travail social, etc. » Mais pour être complètement rassurée, elle attend de voir ce que les engagements pris par Alda Greoli deviendront dans les textes.

À la FGTB, ça reste plus

tendu : « J'ai entendu ce que la ministre a dit. Avec conviction. Mais ça n'enlève pas les craintes du terrain. Parce que le dossier n'a pas été construit avec les gens du terrain », regrette Tanguy Cornu. On y reviendra. ■ P.S.